

Des couacs dans l'antiterrorisme, ça existe...

► Si le grief contre Sassoie et consorts s'estompait, la crédibilité de l' "antiterro" nouvelle formule serait en jeu.

Les personnes engagées dans l'antiterrorisme n'échappent pas à la loi générale qui veut que tout le monde peut se tromper. A l'origine, une bonne coopération entre les sections spécialisées de la Sûreté de l'Etat et de la gendarmerie puis de la police fédérale a permis d'engranger des résultats remarquables.

Les coups de chapeau étaient d'ailleurs nombreux, au milieu des années nonante et par la suite, pour saluer les enquêteurs et les magistrats qui avaient empêché de nuire les réseaux islamistes installés en Belgique, qu'on parle du Front islamique du salut (FIS), des Groupes islamistes armés (GIA), de l'affaire Farid Melouk, du projet d'attentat de Nizar Trabelsi, et on en passe. Mais depuis quelque temps – et depuis l'avènement de la "nouvelle" lutte antiterroriste –, les coups de chapeau sont devenus rares. On parle plutôt de coups de gueule...

Une première volée de bois vert avait été donnée à Liège en mars 2007 – par la justice elle-même, car il faut bien considérer que, en dernier rempart, elle sait corriger les excès... Une inculpation ubuesque avait conduit à un double non-lieu : quatre altermondialistes avaient été surveillés et filés à très grands frais et pour rien du tout. Leurs manifestations pour un sommet "Ecofin" ? Autorisées. Leurs contacts ? Avec des gens honnêtes. Une juge d'instruction avait cependant accordé les grands moyens aux policiers fédéraux (dont coût : 18000 euros...) C'était James Bond, avec écoutes à la clef. Puis avait inculpé, sans qu'il y eut pourtant d'indices sérieux. L'arrêt de la chambre des mises en accusation avait été cinglant...

On pourrait aussi parler du dossier DHKP-C, n'était son parcours trop atypique. Le dernier jugement en date vient d'être cassé (lire p.9) et on ne sait donc que penser de ses membres, de Bahar Kimyongur à Fehriye Erdal. Sont-ils vraiment terroristes, comme le dit le parquet fédéral ? Ou ont-ils simplement usé de leur liberté d'expression en étant injustement traités dans la vague sécuritaire ? On le saura plus tard.

Enfin, le 21 décembre dernier, le Centre de crise gouvernemental annonçait un niveau d'alerte maximal, en même temps que des perquisitions étaient opérées en grand nombre et que 14 suspects étaient interpellés pour suspicion de préparatifs d'attentat. Une juge d'instruction les avait aussitôt rendus à la liberté, n'ayant rien à retenir contre eux...

Mais les autorités annonçaient en même temps de grandes manœuvres sécuritaires, en relation avec cet attentat et ce soi-disant réseau islamiste lié, tantôt oui, tantôt non, à Nizar Trabelsi. Les poubelles du métro avaient été fermées, car une bombe devait être posée. Mais quid des sachets amoncelés à leur pied ? La Grand-Place avait été "sécurisée". Le marché de Noël de Bruxelles avait dû fermer à une heure avancée, quand poser une bombe à midi plutôt que le soir n'a rien de sorcier... Même le feu d'artifice de la St-Sylves-

tre avait été annulé, par peur d'un attentat. Il ne s'était rien passé, mais on pourra toujours dire que quelque chose aurait pu se produire.

Sauf pour, le 20 mai dernier, on apprenait de sources liées à l'antiterrorisme belge, et après le démantèlement d'un réseau marocain, que l'alerte de décembre était en réalité en connexion avec un projet d'attentat ayant visé un hôtel de Bruxelles ainsi qu'un bâtiment de l'Union européenne ! Les poubelles du métro pour le Sheraton, cité ? La Grand-Place pour le "Caprice des dieux", également cité ? Saugrenu, à tout le moins.

Et si, d'aventure, le grief formulé contre Bertrand Sassoie et consorts devait s'estomper (en l'attente d'un éventuel jugement de fond), l' "antiterro" nouvelle formule, avec pour cœur l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (Ocam), pourrait perdre encore en crédibilité.

R.P.



■ Menace d'attentat sur la Grand-Place ? Avec le recul, on s'interroge sur le sens véritable de ces mesures. Même les Comités R et P soulignent que l'Ocam, qui doit coordonner l'action en cas de menace, a failli à sa tâche.

ERIC LALMAND/BELGA OLIVIER FIRARD